

CONTRAT D'OBJECTIFS SCOLAIRES 2007/2011

DEPARTEMENT des Yvelines

RESEAU : LE VILLAGE (Trappes)

I. LE RESEAU EN SEPTEMBRE 2007

1. COMPOSITION

Ecole	Directeur	Nombre de classes*	Effectifs
Cachin maternelle	Hélène Moroy	3	82
Curie maternelle	Corinne Alluchon	3	79
A.Frank	Sophie Rusquet	4	84
Langevin maternelle	Colette Guy	6	127
Mourquet	Myriam Laplanche	4	94
Pergaud maternelle	Marie-Pierre Bénesteau	5	113
Sand maternelle	Sylvie Merlin	4	75
Thorez maternelle	Francine BichonPoisson	5	117
Cachin élémentaire	Jacqueline Mainardi	5+adapt	106
Curie élémentaire	Laurent Chaigne	6	145
Langevin élémentaire	Pierre Mens	10+adapt	230
Pergaud élémentaire	France Rollon	6	125
Sand élémentaire	Thierry Teychenné	4	100
Thorez élémentaire	Sylvie Mérillon	8+Clin	151

Collège	Equipe de direction	Nombre de classes	Effectifs
Le Village	Réjane Durant	22	471

TOTAL 1° degré	TOTAL 2° degré	TOTAL Réseau
1628	471	2099

2. LE SYSTEME DE GOUVERNANCE

A- Le Comité de pilotage

C'est une instance décisionnaire. Il donne les priorités du réseau, définit la lettre de mission annuelle du coordonnateur conformément au cadre de référence départemental, et se réunit en fonction des besoins, avec une périodicité minimale de trois commissions par année scolaire.

Nom, Prénom	Fonction
Durant Réjane	Principale du collège
Boucher Martine	I.E.N. Trappes
Asnar Patrice	Coordonnateur

B- Comité exécutif :

C'est une instance de suivi des projets qui met en œuvre les décisions du groupe de pilotage.

Nom, Prénom	Fonction
Durant Réjane	Principale du collège
Boucher Martine	I.E.N. Trappes
Asnar Patrice	Coordonnateur
Chomet Danièle	Conseillère pédagogique
Alluchon Corinne	Directrice école maternelle
Bénesteau Marie-Pierre	Directrice école maternelle
Bichon-Poisson Francine	Directrice école maternelle
Guy Colette	Directrice école maternelle
Laplanche Myriam	Directrice école maternelle
Merlin Sylvie	Directrice école maternelle
Mauroy Hélène	Directrice école maternelle
Rusquet Sophie	Directrice école maternelle
Chaigne Laurent	Directeur école élémentaire
Mainardi Jacqueline	Directrice école élémentaire
Mens Pierre	Directeur école élémentaire
Mérillon Sylvie	Directrice école élémentaire
Rollon France	Directrice école élémentaire
Teychenné Thierry	Directeur école élémentaire
A définir	Professeur du collège
A définir	Professeur du collège

Le Comité exécutif pourra être élargi à d'autres membres en fonction des points à l'ordre du jour : instances territoriales, partenaires du réseau, enseignants concernés.

II - SITUATION INITIALE

1. CONSTAT - Année scolaire 2006-2007 -

- Catégories Socio Professionnelles - % défavorisées : **57,26**
- % retard de 1 an ou plus à l'entrée 6° : **27,2**
- Evaluations :

Résultats	Maths	Nationaux Maths	écart	Français	Nationaux Français	écart
CE2	57,3	69,9	12,6	59,1	70,6	11,5
6ème	53,3	63,2	9,9	45,4	56,1	10,9

- % élèves affectés 2° GT : **50,4**
- % élèves affectés 2° prof : **47,74**

2. PROBLEMATIQUES et PERSPECTIVES DECOULANT DU BILAN 2006/2007

L'analyse du tableau de bord du précédent contrat laissant toujours apparaître un écart important entre les résultats aux évaluations nationales du réseau et les résultats nationaux, il est indispensable de centrer davantage le nouveau contrat sur quelques priorités pédagogiques précises, axées sur la maîtrise de la langue, en veillant à la continuité pédagogique des apprentissages, en accord avec le cadre de référence européen (programme de Lisbonne, perspective 2010).

Celui-ci spécifie, entre autres, ce qui suit : « les individus doivent avoir des aptitudes à communiquer, sous forme écrite ou orale, dans une diversité de situations, et à adapter leur communication au contexte. La compétence inclut aussi l'aptitude à écrire et à lire différents types de textes, à chercher, recueillir et traiter l'information, à utiliser des aides, à formuler et à exprimer ses arguments de manière convaincante, en fonction du contexte »

Le choix de ces priorités pédagogiques n'exclut en rien toutes les actions à mener en partenariat avec les familles, et avec la ville de Trappes (dans le cadre du DRE), afin de garantir un lien étroit entre les parents et l'école, ce qui constitue un gage de la réussite de nos élèves.

III. PRIORITES PEDAGOGIQUES

1 .OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

(en lien avec les nouveaux programmes du 12 avril 2007, mettant en application le socle commun de connaissances et de compétences) :

- **Mise en situation de communication orale.**

D'une façon générale, et dans toutes les disciplines, les enseignants des écoles et du collège trouveront prétexte à réserver un espace de parole dans leurs « cours », en cherchant à privilégier les performances langagières au niveau :

- du grand groupe
- du petit groupe
- du face à face

Il paraît également incontournable, en Education Prioritaire, de s'exercer méthodiquement et quotidiennement en diversifiant les situations de communication, et en mettant en place des exercices structuraux. Ces derniers doivent cibler des compétences précises, en rapport avec les apprentissages en cours.

Avant toute situation d'apprentissage dans le domaine de l'écrit, une assise orale solide sera mise en place.

- **Maîtrise de la lecture.**

- **Mise en situation de communication écrite.**

2. STRATEGIES MISES EN ŒUVRE : DISPOSITIFS, PROJETS ET INDICATEURS DE REUSSITE

LANGUE ORALE / MISE EN SITUATION DE COMMUNICATION

OBJECTIFS	COMPETENCES A EVALUER	MODALITES D'EVALUATION
<p>1 Prendre la parole en public et l'adapter à la situation de communication.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elocution (prononciation, articulation) - Richesse du vocabulaire (vocabulaire familier, vocabulaires spécifiques, mots grammaticaux) - Syntaxe 	<p>Dans le premier degré, les modalités d'évaluation seront mises en place pour chaque niveau de classe.</p> <p>S'appuyant sur le socle commun, une évaluation diagnostique sera passée par chaque élève du 1^{er} degré, à chaque rentrée scolaire. Tout au long de l'année, des évaluations continues aideront à faire progresser les élèves</p> <p>Une évaluation finale permettra de mesurer les effets des situations pédagogiques mises en œuvre par les enseignants dans les classes tout au long de l'année scolaire.</p> <p>Ces situations pédagogiques sont détaillées dans les fiches annexées à ce document, ainsi que dans les projets des écoles.</p> <p>Lors des stages de mise en œuvre des COS prévus pour la rentrée 2007, des animations pédagogiques et des conseils de cycles, les grilles d'évaluation communes seront élaborées par les enseignants.</p>
<p>2 Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Compréhension - Logique du discours reformulé. 	<p>Dans le second degré, les modalités d'évaluation seront définies pour chaque discipline, chaque année en conseil d'enseignement, et seront harmonisées lors des liaisons inter-établissements (travail en cours un IPR de mathématiques et un IPR d'allemand pour les langues, stage inter-établissement en lettres en 2007/2008).</p> <p>Contrôles communs et épreuves du DNB.</p> <p>La synthèse de l'évaluation individuelle sera faite chaque année par les professeurs principaux (fiche de synthèse jointe). Le bilan par cycle) pourra être réalisé à partir de ces fiches.</p>

PRODUCTION D'ECRITS

OBJECTIFS	COMPETENCES A EVALUER	MODALITES D'EVALUATION
1 Maîtriser la forme	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de l'outil scripteur - Graphisme, lisibilité de l'écrit - Organisation de la page 	<p>Dans le premier degré, les modalités d'évaluation seront mises en place pour chaque niveau de classe.</p> <p>S'appuyant sur le socle commun, une évaluation diagnostique sera passée par chaque élève du 1^{er} degré, à chaque rentrée scolaire. Tout au long de l'année, des évaluations continues aideront à faire progresser les élèves</p> <p>Une évaluation finale permettra de mesurer les effets des situations pédagogiques mises en œuvre par les enseignants dans les classes tout au long de l'année scolaire.</p> <p>Ces situations pédagogiques sont détaillées dans les fiches annexées à ce document, ainsi que dans les projets des écoles.</p>
2 Maîtriser le fond	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence du texte - Construction du texte (paragraphe, ponctuation...) 	<p>Lors des stages de mise en œuvre des COS prévus pour la rentrée 2007, des animations pédagogiques et des conseils de cycles, les grilles d'évaluation communes seront élaborées par les enseignants.</p> <p>Dans le second degré, les modalités d'évaluation seront définies pour chaque discipline, chaque année en conseil d'enseignement, et seront harmonisées lors des liaisons inter-établissements (travail en cours un IPR de mathématiques et un IPR d'allemand pour les langues, stage inter-établissement en lettres en 2007/2008).</p> <p>Contrôles communs et épreuves du DNB.</p> <p>La synthèse de l'évaluation individuelle sera faite chaque année par les professeurs principaux (fiche de synthèse jointe). Le bilan par cycle) pourra être réalisé à partir de ces fiches.</p>

3. PARTENARIATS

La mise en place d'un dispositif de Réussite Educative à Trappes permet un partenariat resserré avec la municipalité, plus particulièrement dans le cadre d'actions visant à venir en aide au public scolaire le plus en difficulté dans des domaines divers, actions axées sur l'accompagnement à la scolarité (coups de pouce, SSE).

L'association « Mission Populaire », ainsi que des étudiants HEC apportent aux collégiens une aide aux devoirs.

4. ARTICULATIONS

. Contrat du réseau et projet d'école

Ils ont été élaborés tous les deux pendant la même année scolaire, chaque projet d'école comportant un axe « maîtrise de la langue »

. Contrat du réseau et projet d'établissement

Le projet d'établissement est en réécriture. Il s'appuiera sur les objectifs du contrat du réseau.

Annexes

- 1 Propositions de situations pédagogiques pour évaluer les élèves.
- 2 Tableau de bord

ANNEXE 1 : Propositions de situations pédagogiques pour évaluer les élèves.

Exemples d'actions permettant d'évaluer les compétences définies dans le contrat pour atteindre les objectifs définis pour chacun des 3 axes retenus :

A – MISE EN SITUATION DE COMMUNICATION ORALE

1 – Prendre la parole en public et l'adapter à la situation de communication :

Au cours de l'année, chaque élève doit avoir plusieurs occasions de prise de parole. Les exercices oraux seront courts, fréquents et progressifs. Les exercices d'articulation seront complétés par des exercices travaillant le débit, le niveau sonore, l'expressivité.

Chaque temps passé à l'école ou au collège sera l'occasion de s'entraîner à une bonne élocution.

Des entraînements spécifiques seront mis en place :

- Restituer des comptines, poèmes, chants, saynètes, textes littéraires, théâtraux, adaptés aux niveaux des élèves (1^{er} et 2nd degré), pour évaluer l'élocution .
- Participer à des ateliers débats, ateliers philo.
- Pour enrichir le vocabulaire, travailler autour d'un imagier commun aux classes maternelles, avec une progression établie par niveau, comptes rendus oraux de visites, spectacles, expériences.
- Exercer les élèves à différents niveaux de langage (familier, courant, soutenu)

2- Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers.

Un travail sur la narration et sur la cohérence chronologique aidera à mettre en place les outils nécessaires à la reformulation.

L'entraînement se fera à partir de textes courts (consignes, questions,), ainsi qu'à partir de textes plus longs (textes littéraires par exemple) énoncés par l'enseignant ou un autre élève.

B – LECTURE

1 – Lire à voix haute, de façon expressive, un texte en vers ou en prose.

La lecture à voix haute de différents types de textes ne se fera pas exclusivement sur les temps habituellement réservés au strict entraînement à la lecture mais également sur les temps dédiés aux autres disciplines, tant à l'école qu'au collège.

L'évaluation pourra faire suite à la mise en place d'un cahier de « textes à dire » qui suivra l'élève dans son cursus. Les textes seront choisis en fonction des compétences à évaluer (cf. colonne 2 de la fiche « Lecture » du COS).

A la fin de chaque cycle, plusieurs textes nouveaux seront proposés aux élèves qui devront les préparer seuls.

Au collège, les différentes formes de lecture seront une activité centrale sur l'ensemble de l'année. Des plages de temps seront consacrées à soutenir et vérifier l'autonomie des élèves (au collège).

L'utilisation de logiciel de type « LIREBEL » permettra une consolidation des acquis, en diversifiant les supports.

2 – Comprendre un récit adapté à son âge :

Des exercices spécifiques d'entraînement à la compréhension de consignes seront mis en place.

C – PRODUCTION D'ECRITS

1 – Maîtriser la forme

- Exercices de graphisme en maternelle.
- Temps spécifiquement réservé à l'apprentissage de l'écriture en élémentaire (formation des boucles, hauteur des lettres, sens des accents, de l'apostrophe, majuscules, coupure des mots en fin de ligne...)
- Vigilance au collège, tenant compte de la « personnalisation » de l'écriture chez un public adolescent.
- Utilisation de l'espace disponible sur une page, respect des marges, de la page, sans débordement, suite logique des pages, utilisation de la règle...)

Une mise en page « type » sera à élaborer en concertation (conseils de cycles, conseils pédagogiques, stages inter-degré visant à la continuité des apprentissages 1^{er} /2nd degré)

2 – Maîtriser le fond

Des exercices spécifiques d'entraînement à la compréhension de consignes seront mis en place.

Monsieur l'Inspecteur d'académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

Monsieur ou Madame le Principal,

Monsieur ou Madame l'Inspecteur
de l'Education Nationale,

pour le comité exécutif